



Agenda

Samedi 7 : Don du Sang, salle Ponge, de 8h30 à 12h30.

Dimanche 15 : Carnaval de l'A.B.P., square Seytre à 14h00.

Jedi 19 : BAL au BAR des Aubarnencs, salle Ponge à 14h00.

Lundi 23 : Conseil Municipal en mairie, à 20h30.

Dimanche 11 janvier dernier, environ 400 personnes se sont réunies en début d'après-midi sur le square Seytre pour rendre hommage à toutes les victimes des attentats terroristes. Entre minute de silence et Marseillaise, l'émotion était partagée par tous...



C.C.A.S.



Suite à une offre publique de marché lancée courant novembre 2014, c'est la Société Niçoise de Repas et d'Hôtellerie (SNRH) qui s'est vue attribuer le marché de portage de repas à domicile. Ainsi, à compter du lundi 2 février, la SNRH prendra la suite de la société Sodexo qui pendant de nombreuses années de bons et loyaux services a assuré cette prestation ; nous profitons de cette occasion pour saluer la gentillesse et la disponibilité de Patrick, le livreur responsable de la tournée du Bar sur Loup, auprès de nos aînés.

Pour les bénéficiaires de ce service, il n'y aura aucun changement majeur. Toutefois, le temps que la nouvelle personne chargée de la livraison prenne ses marques, les horaires de livraison risquent d'être un peu bousculés mais la SNRH nous a garanti que la livraison au domicile des personnes serait effectuée avant 12h00. Un horaire régulier de passage sera précisé au bout de quelques jours de portage ; celui-ci pourrait varier sensiblement par rapport à la tournée précédente.

Police Municipale

A l'issue du rassemblement en hommage aux victimes des attentats de ces dernières semaines, un collier a été retrouvé sur le square Seytre. Merci de bien vouloir prendre attache auprès du service de la Police Municipale.

Mardi 13 janvier à midi, une grande partie des agents de la mairie et des élus se sont retrouvés salle du conseil afin de rendre hommage à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale âgée de 26 ans, tuée jeudi 8 janvier au cours de la fusillade de Montrouge. Une minute de silence a été observée.

Tribune Libre

Fonctionnement : La date limite de réception est fixée au 5 du mois et votre courrier et sa réponse seront publiés le mois suivant. Nous vous rappelons que vous pouvez nous adresser vos écrits sur des sujets d'ordre général, propres à intéresser un grand nombre de concitoyens et demandant une réponse. Vous pouvez les adresser par courrier ou par mail à l'attention de M. le Maire et nous vous demandons de bien vouloir indiquer : **pour parution dans la rubrique « Tribune Libre » du Couguou.** Les écrits ne nécessitant pas de réponse, (type remerciements ou d'ordre historique par exemple) seront publiés dans le « Courrier des Lecteurs ».

Erratum

Liste « Réussir demain avec vous »
A la page 23 du bulletin municipal, l'adresse mail que nous vous avons communiqué est en réalité la suivante :
bsl.aurement@gmail.com

Vivre ensemble

Temps de fête et faits divers... Triste spectacle que celui de containers brûlés, un acte imbécile et incivil qui s'est déroulé chemin de Saint Pierre, fin décembre. Une plainte a été déposée.



Vie du Village

Nouveautés

Une nouvelle société au village, celle d'Adrien Ribero pour tous travaux d'installation ou de dépannage en électricité. Devis sur simple demande au 06 25 24 20 99 ou riberoadrien@gmail.com

Du côté du mur

Les essais sur les tirants ayant été concluants, le remblaiement a pu commencer comme prévu ainsi que l'habillage final du mur.



Un compacteur est actuellement utilisé afin de tasser les couches successives de remblai. Des vibrations identiques à celles d'un tremblement de terre peuvent être perçues par les riverains. Ne soyez donc pas inquiets si vous ressentez des secousses pendant la journée.

Un nouveau service d'Envinet : Ecocito



En 2015, ayez le réflexe Envinet

Vous avez toujours la possibilité de demander à Envinet par simple appel au 04 92 19 75 00, l'enlèvement - sur rendez-vous - de vos encombrants, que vous aurez pris soin de déposer aux différents points de collecte situés sur le territoire communal.

Quelques chiffres

A ce jour, les déchetteries de la C.A.S.A comptent 31.804 usagers inscrits. Depuis le 1er janvier 2014, 56.268,25 tonnes de déchets ont été apportées en déchetterie lors des 141.879 passages effectués au sein des 6 déchetteries communautaires.

Envinet modernise ses services en mettant à la disposition des habitants, professionnels et particuliers, de la région CASA, un portail internet, permettant de faciliter la gestion de vos apports en déchetteries.

En créant votre compte sur le site : www.ecocito.com, vous pourrez accéder aux services suivantes :

- Consultation de l'historique de vos apports en déchetterie
- Consultation de la liste et de la validité des cartes d'accès que vous détenez, demande une nouvelle carte ou déclaration d'une carte perdue ou volée
- Consultation des informations vous concernant et modification de votre mot de passe
- Une adresse mail à votre disposition pour toutes vos questions et remarques

A noter : Pour les professionnels, le prépaiement devient obligatoire. En 2015, pour pouvoir accéder aux déchetteries de la CASA, vous devrez avoir crédité votre compte usager en fonction des quantités que vous pensez apporter (dans le mois ou la semaine) et au rythme souhaité. Pour cela, créer dès aujourd'hui votre compte usager sur le site : www.ecocito.com.

La déchetterie la plus proche du Bar sur Loup est celle de Valbonne : 461, chemin de Veyrière, Valbonne ; Tél : 04 92 28 50 21, du lundi au samedi 8h30 à 11h45 et 14h00 à 17h00.

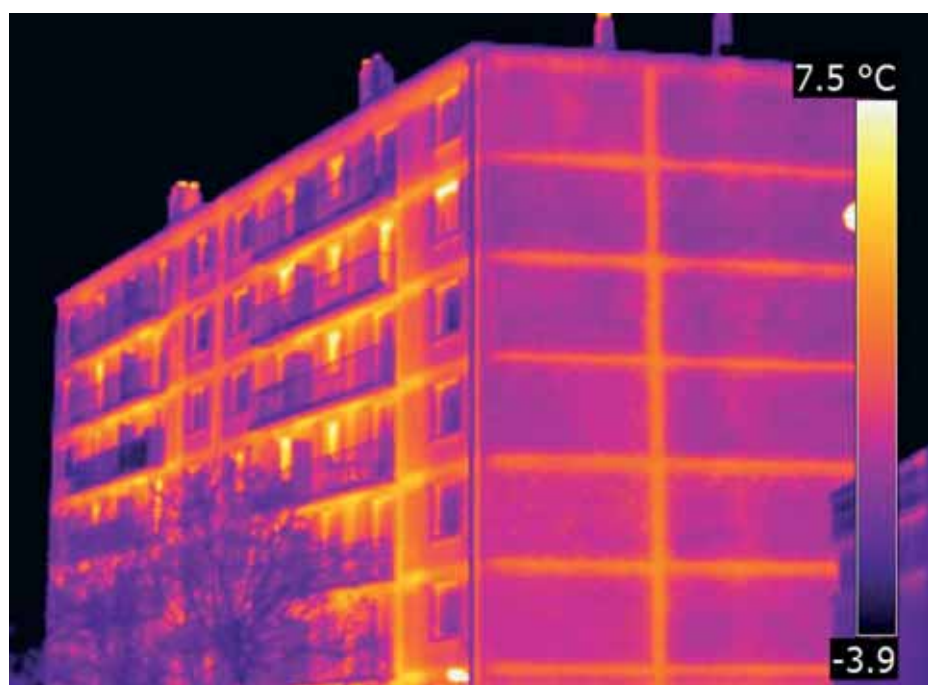
Pour toutes questions vous pouvez contacter la Direction Envinet, du lundi au vendredi au 04 92 19 75 00 ou par email : envinet@agglo-casa.fr.



Espace Info-Energie

L'Espace Info-Energie est un service de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis qui vous conseille, gratuitement et de façon indépendante, sur toutes les questions liées à l'énergie dans l'habitat et vous accompagne dans la réalisation de vos travaux. Dans les travaux de rénovation et d'amélioration énergétique, le conseiller Info-Energie peut vous aider à analyser vos devis pour réaliser le choix le plus adapté et vérifier si ceux-ci respectent les conditions d'efficacité requises pour pouvoir bénéficier des aides de l'État.

L'Espace Info-Energie a également une mission particulière d'accompagnement des copropriétés. Il est alors en mesure de se déplacer pour réaliser une thermographie des façades, de participer à une réunion avec le syndic ou d'intervenir en assemblée générale avant un vote. Le conseiller peut également aider à mettre en œuvre un suivi des consommations et étudier avec vous les possibilités d'améliorations.



Exemple de thermographie d'une façade

Depuis le 1er janvier, il est possible d'obtenir le crédit d'impôt transition énergétique pour récupérer jusqu'à 30% de l'investissement réalisé pour des travaux de rénovation thermique. Aucune condition de ressource n'est demandée pour en bénéficier. En revanche il est nécessaire de passer par une entreprise qualifiée « Reconnu Garant de l'Environnement* » et que les travaux envisagés satisfassent à des conditions techniques. Par exemple lors de l'isolation de combles perdus, la résistance thermique de l'isolant doit être d'au moins 7 m².K/W, soit environ 28 à 32 cm selon le matériau choisi. Dès que cette condition technique est obtenue, vous bénéficiez également d'une TVA réduite à 5,5%.

Si vous souhaitez réaliser des travaux d'amélioration énergétique mais ne savez pas par où commencer, le conseiller Info-Energie peut réaliser pour vous un « bilan énergétique » simplifié. Il s'agit d'une étude simple de votre logement pour déterminer quels seraient les postes de consommation d'énergie les plus importants afin de vous concentrer dessus. Attention, il ne s'agit ni d'un diagnostic de performance énergétique, ni d'un audit thermique que peut faire un bureau d'étude.

*liste des entreprises RGE sur <http://renovation-info-service.gouv.fr>.

Prendre contact :

- Par courriel : eie@agglo-casa.fr
- Par téléphone au 04 89 77 72 30 du mercredi au samedi de 9h00 à 12h30
- Sur place à l'Espace Info-Energie 108, chemin de Ste-Hélène Cité artisanale Barthélémy Bealeau à Valbonne du mercredi au samedi de 9h00 à 12h30

- Lors des manifestations sur les communes : date et lieux sur www.casa-infos.fr/environnement/eie rubrique agenda

Autres infos :

Site internet : renovation-info-service.gouv.fr
Téléphone : 0810 140 240

